

KABUBU

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901

99, rue Jean-Pierre Timbaud

75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association KABUBU,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association KABUBU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2025

SOFIDEM & ASSOCIÉS SAS

Anne-Catherine LAUFER
Commissaire aux comptes
Associée

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 749	5 144	3 606	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 300		6 300	300
TOTAL I	15 049	5 144	9 906	300
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	26 679		26 679	68 879
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	362 956		362 956	308 936
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	306 018		306 018	146 014
Charges constatées d'avance	6 753		6 753	2 874
TOTAL III	702 405		702 405	526 703
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	717 455	5 144	712 311	527 003



Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	75 327	51 751
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 568	8 568
Excédent ou déficit de l'exercice	5 903	23 576
Situation nette	89 797	83 895
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		10 000
Provisions règlementées		
TOTAL I	89 797	93 895
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	65 667	25 256
TOTAL III	65 667	25 256
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 221	56 877
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	88 728	62 256
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 617	8 800
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	425 281	279 919
TOTAL V	556 846	407 852
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	712 311	527 003



Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	237 155	168 870
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	364 047	377 864
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	18 593	18 926
Mécénats	18 000	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	448 765	257 759
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	-792	19 191
Utilisations des fonds dédiés	25 256	88 635
Autres produits	93	2 350
TOTAL I	1 111 118	933 597
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	328 488	236 303
Aides financières	10 666	72 110
Impôts, taxes et versements assimilés	20 359	18 587
Salaires et traitements	534 082	428 509
Charges sociales	140 802	119 340
Dotations aux amortissements et dépréciations	794	506
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	65 667	25 256
Autres charges	4 357	6 128
TOTAL II	1 105 215	906 739
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 903	26 858
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	5 903	26 858

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		3 282
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		3 282
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-3 282
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 111 118	933 597
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 105 215	910 021
EXCÉDENT OU DÉFICIT	5 903	23 576

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	99 600	75 600
TOTAL	99 600	75 600
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	99 600	75 600
TOTAL	99 600	75 600



COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 712 311 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 5 903 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

But, Objet, Vision, Mission, Objectifs et Activités

L'association a pour objet l'inclusion sociale et professionnelle des personnes exilées grâce aux valeurs fédératrices du sport. Le terme « personnes exilées » désigne les personnes déplacées de force, qu'ils soient migrants, demandeurs d'asile, réfugiés statutaires ou bénéficiaires de la protection internationale.

La vision de l'Association est de permettre aux personnes exilées de devenir de réels acteurs et de réelles actrices du développement économique et social de leur pays d'accueil.

La mission de l'Association est de favoriser la création de liens sociaux entre personnes exilées et locaux, grâce aux valeurs fédératrices du sport et de faciliter l'insertion professionnelle des personnes exilées en leur offrant la possibilité de se former au métier d'animateur sportif.

Les objectifs de l'Association sont les suivants :

- Promouvoir l'inclusion sociale des personnes exilées ;
- Favoriser la pratique sportive pour les personnes exilées ;
- Proposer des formations et favoriser l'insertion professionnelle des personnes exilées.

Les activités de l'association sont les suivantes :

- Organiser des collectes d'équipements sportifs ;
- Favoriser l'inclusion des personnes exilées dans les clubs de sport ;
- Organiser des événements sportifs rassemblant des personnes exilées et des locaux pour créer du lien social ;
- Proposer des formations au métier d'animateur sportif et impulser des carrières liées au sport pour les personnes exilées ;
- Capitaliser et partager les connaissances acquises sur les meilleures pratiques et sur les impacts des programmes d'inclusion des personnes exilées par le sport par le biais de la recherche ;
- Et plus généralement, entreprendre toute action susceptible de faciliter la réalisation des objectifs.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.



Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Mobilier de bureau et informatique 3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions et des contributions financières à recevoir à hauteur de :

- 247 320€ pour les contributions financières ;
- 87 900€ pour les subventions.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Provision pour risques et charges

Au 31/12/2024, aucune provision pour risques et charges n'a été constituée.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation en raison :

- du manque d'ancienneté des salariés de Kabubu ;
- de l'absence de salariés proche de l'âge légal de départ en retraite.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 65 667€.

Emprunts

Au cours de l'exercice, l'entité n'a pas souscrit d'emprunt.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 3 320 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 30 €/heure correspond à un montant de 99 600 euros réparti comme suit :

- 2 400h de bénévolat des coachs sportifs pour organiser, préparer et animer les activités sportives à Paris valorisées 72 000€ ;
- 800h de bénévolat des coachs sportifs pour organiser, préparer et animer les activités sportives à Lyon valorisées 24 000€ ;
- 120h de bénévolat des coachs sportifs pour organiser, préparer et animer les activités sportives à Strasbourg valorisées 3 600€.



Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 349		4 400
TOTAL	4 349		4 400
Participations évaluées par mise en équivalence - Participations Autres : - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	300		6 000
TOTAL	300		6 000
TOTAL GÉNÉRAL	4 649		10 400

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers - De transport Matériel : - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés			4 400 4 349	
TOTAL			8 749	
Participations évaluées par mise en équivalence - Participations Autres : - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			6 300	
TOTAL			6 300	
TOTAL GÉNÉRAL			15 049	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
	4 349	794		794 4 349
TOTAL	4 349	794		5 144
TOTAL GÉNÉRAL	4 349	794		5 144

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES				REPRISES NON VENTILÉES		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				



Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 300		6 300
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	26 679	26 679	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	3 285	3 285	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 847	3 847	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	94 340	94 340	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	261 484	261 484	
Charges constatées d'avance	6 753	6 753	
TOTAL	402 688	396 388	6 300

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 221	37 221		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	32 538	32 538		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	41 851	41 851		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 340	14 340		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	5 617	5 617		
Produits constatés d'avance	425 281	425 281		
TOTAL	556 846	556 846		



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 372	24 150
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	66 578	50 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		8 110
TOTAL	85 950	82 575

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	8 359	45 257
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	13 201	19 551
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	21 559	64 807



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	425 281	279 919
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		425 281	279 919

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	6 753	2 874
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		6 753	2 874



Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics		40 500				40 500
Subventions d'exploitation		102 190	150 357		47 000	299 547
Subventions d'investissement			10 000			10 000
TOTAL		142 690	160 357		47 000	350 047

Commentaires : néant



Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Métropole de Lyon	5 607		5 607				
Préfecture du Rhône	4 611		4 611				
MEAE (FONJEP)	1 222		1 222				
ANS LCSE						4 000	
TOTAL	11 440		11 440			14 000	
Contributions financières d'autres organismes							
FFF	4 582		4 582				
Fondation VINCI	5 983		5 983				
Fondation VINCI	3 251		3 251				
FDD Génération 2018						16 667	
TOTAL	13 816		13 816			51 667	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	25 256		25 256			65 667	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				



Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation ANS ESSAIMAGE						10 000	
TOTAL	11 440		11 440			14 000	
Contributions financières d'autres organismes Fondation de France						35 000	
TOTAL	13 816		13 816			51 667	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	25 256		25 256			65 667	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				



Variation des fonds propres art.431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	51 751	23 576			75 327
Report à nouveau	8 568				8 568
Excédent ou déficit de l'exercice	23 576	-23 576	5 903		5 903
Situation nette	83 895		5 903		89 797
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	10 000			10 000	
Provisions règlementées					
TOTAL	93 895		5 903	10 000	89 797

Commentaires : néant

